



DIPLÔME SUPERIEUR D'ARTS APPLIQUES SPECIALITE DESIGN

- TERRITOIRES HABITÉS
- EVENEMENTIEL ET MEDIATION
- PRODUIT

FORMATION

Formation de deux années (niveau 1) qui a pour objectif de former des professionnels spécialistes de la conception-création, des designers « capables d'entreprendre une démarche de recherche fondée sur l'exploitation de systèmes d'analyse et la mise en œuvre de valeurs éthiques, signifiantes et esthétiques ».

Le DSAA spécialité DESIGN de l'Ecole Boulle propose 3 sections :

- TERRITOIRES HABITES
- EVENEMENTIEL ET MEDIATION
- PRODUIT

CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent présenter leur candidature les étudiants titulaires :

- d'un BTS arts appliqués (notamment DCEV, design d'espace, design graphique, design de produit...)
- d'un Diplôme des Métiers d'Art (DMA),
- d'un Diplôme National des Arts et Techniques (DNAT) préparé dans les Écoles des Beaux Arts.
- d'un « Diplôme d'études architecturales conférant le grade de licence »

Le candidat télécharge le dossier sur www.ecole-boulle.org

La procédure d'admission se déroule en deux temps :

- présélection à partir des dossiers de candidature
- sélection définitive à l'issue d'un entretien devant la commission d'admission (présentation d'un dossier de travaux personnels).

ÉTUDES

L'organisation horaire de la semaine de travail est évolutive pour le cursus (4 semestres, mais le cycle comprend une période de stage de 12 semaines. L'organisation des enseignements comprend trois pôles essentiels : le domaine général (culture), le domaine artistique (recherche et création en arts visuels), le domaine professionnel (recherche et création en design)

Compétences attendues (communes aux 3 sections de DSAA)

- culture et pratique artistique, culture historique appliquée au domaine, culture du projet, culture générale et notamment sciences humaines, connaissance des matériaux...
- maîtrise des outils numériques (de traitement d'images,

vectoriels pour les modes de représentation conventionnels, de modélisation et de rendu 3D, de publication papier et web)
-maîtrise de la langue française, orale et écrite ; maîtrise de la langue anglaise orale et écrite (niveau B2 minimum)

Domaines d'intervention des trois sections de design

1-le DSAA TERRITOIRES HABITES, mention Espace

- construire, requalifier, réutiliser
- paysage, environnement urbain, architecture intérieure, mobilier et microarchitectures, muséographie et scénographie, événementiel et spectacle
- espaces privés et publics : habitat, travail, équipements, commerces, services, marques, identités spatiales

2-le DSAA EVENEMENTIEL ET MEDIATION, mention Espace

- recherche conceptuelle et expérimentations spatiales et matérielles des croisements entre luxe, artisanat et technologies industrielles
- identités visuelles et campagne de communication : graphisme, publicité et imprimés, multimédia, communication hors média, design global, espace commercial, emballages, habillage de produit, image de marque de produit et marquage de marque
- scénographie, événementiel et univers de marque : aménagements urbains éphémères, défilés de mode, (aménagements de locaux commerciaux), études des confrontations entre codes du luxe, de la tradition et de la modernité...

3-le DSAA PRODUIT, mention Produit

- rapport au corps et aux usages, matériaux et process, relations sociales/éthiques, interactions et médiations, services
- axes de recherche : comprendre les enjeux majeurs et la complexité des systèmes contemporains ; se positionner sur des pratiques responsables ; valoriser les usagers, revisiter les technologies traditionnelles et faire place aux technologies nouvelles ; créer du lien social

L'ESAA Boulle est un établissement public. Le régime est l'externat (pas d'hébergement possible) ou la demi-pension. Cette formation ouvre droit au régime de sécurité sociale des étudiants.